

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 4^e assemblée régulière de l'année 2023
24 mai 2023, à 19h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06
2341, Rivière du Berger
Québec (Qc) G1P 3N5

SONT PRÉSENTS :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Carolyne Hamel	Membre cooptée

IL Y A DONC QUORUM

SONT ABSENTS :

Mme Naomi Guilbault	Administratrice
M. Yannick Bourque	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
Mme Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M. Christian Lepage	Conseiller en urbanisme
M. Guillaume Langevin	Conseiller en urbanisme
M. Claude Lavoie	Membre du comité exécutif

Outre les noms énumérés ci-dessus, 25 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR DE LA 4^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES

- 23-05.1 Ouverture de l'assemblée
- 23-05.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-05.3 Adoption du procès-verbal du 26 avril 2023
- 23-05.4 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : Projet de modification à la réglementation d'urbanisme visant à agrandir la zone commerciale au 1950, boulevard Wilfrid-Hamel (R.C.A.2V.Q. 345)
- 23-05.5 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : Projet de modification à la réglementation d'urbanisme visant à implanter un projet résidentiel situé entre le boulevard de l'Ornière et l'avenue Banville (R.C.A.2V.Q. 348)
- 23-05.6 Affaires découlant du procès-verbal
- Rencontre Boisé de Joinville
 - Demande pour un projet de parc-o-bus avec le RTC
- 23-05.7 Période d'information des conseillères municipales
- 23-05.8 Période de questions et commentaires des citoyens
- 23-05.9 Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
 - Démission de M. Guy Lapointe
 - Trésorerie
 - Registraire des entreprises
 - Paiement à la secrétaire de rédaction
- 23-05.10 Divers
- Séance préparatoire avant la rencontre du 12 juin 2023
 - Formation pour les nouveaux administrateurs le 6 juin 2023 à 19h
- 23-05.11 Levée de l'assemblée

23-05-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19h et ouvre l'assemblée.

23-05-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Dominique Tremblay demande l'ajout du point « Registraire des entreprises » dans la section « Trésorerie ». Mme Maryse Beaulieu indique également qu'il faut ajouter le point « Démission » au point « Correspondance ».

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-05-3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 AVRIL 2023

Sur une proposition de Mme Marie Merriault appuyée par M. Patrice Côté, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

23-05-4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER : PROJET DE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME VISANT À AGRANDIR LA ZONE COMMERCIALE AU 1950, BOULEVARD WILFRID-HAMEL (R.C.A.2V.Q. 345)

Mme Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, expose le projet de modification réglementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2023-CA-13

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par Mme Marie Merriault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 345.

23-05-5

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER : PROJET DE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME VISANT À IMPLANTER UN PROJET RÉSIDENTIEL SITUÉ ENTRE LE BOULEVARD DE L'ORMIÈRE ET L'AVENUE BANVILLE (R.C.A.2V.Q. 348)

Le conseil de quartier rappelle aux citoyens les règles d'une demande d'opinion et son processus.

M. Christian Maher, directeur général de l'entreprise Robko, présente son projet de construction résidentielle.

M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme, expose le projet de modification règlementaire.

De nombreux commentaires et questions sont soulevés par les citoyens sur place, notamment concernant la circulation automobile qui augmentera et les espaces de stationnement qui sont déjà limités dans le secteur, notamment en hiver. C'est déjà une intersection où il y a plusieurs accidents. Il y a aussi une préoccupation relativement à la faune et la flore présente.

M. Guillaume Langevin, conseiller en urbanisme, vient préciser l'aménagement de la piste cyclable annexée au projet.

Les membres du conseil se retirent à huis clos pour discuter de la recommandation demandée.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2023-CA-14

Sur une proposition de Mme Carolyne Hamel, dûment appuyée par M. Patrice Côté, il est résolu unanimement de refuser l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 348. Le projet devra donc respecter la norme de 15 mètres de hauteur. De plus, le ratio du nombre de cases de stationnement devra être de 1,9 et le projet devra favoriser le transport en commun pour les gens qui y habiteront.

Mme Véronique Dallaire remercie les citoyens et le promoteur de leur présence.

23-05-6

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

▪ Rencontre Boisé de Joinville

Mme Véronique Dallaire indique qu'elle a eu la confirmation que l'analyse était bel et bien en cours sur un plan de drainage à être mis en place, notamment pour le secteur de la rue de Giono, à proximité. La Ville a la volonté d'installer des solutions pour le drainage dans ce secteur.

M. Patrice Côté avait sollicité une rencontre en avril avec Mme Asselin, mais il est toujours en attente d'un retour de sa part.

▪ Demande pour un projet de parc-o-bus avec le RTC

M. Patrice Côté et Mme Marie Merriault n'ont pu assister à la rencontre du RTC de mai. Ils se reprendront pour la rencontre prévue en juin.

Mme Maryse Beaulieu propose un endroit au coin de Père-Lelièvre pour un stationnement incitatif et M. Patrice Côté en prend note.

Mme Véronique Dallaire souligne qu'elle a fait des démarches auprès de la présidente du RTC et que le dossier était actuellement en analyse. Le presbytère de l'église Ste-Monique a déjà fait la demande à l'effet que leur stationnement devienne un parc-o-bus. Une présentation du RTC aura lieu éventuellement.

RÉSOLUTION 2023-CA-15

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un parc-o-bus à proximité du Terminus Les Saules est souhaitée;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de l'église Ste-Monique a proposé qu'une section du stationnement du presbytère soit allouée à des stationnements incitatifs (parc-o-bus);

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement de recommander à la Fabrique Ste-Monique de conserver des espaces de stationnement afin d'en faire un parc-o-bus.

23-05-7

PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Alicia Despins mentionne que le 5 juin, il y a une séance d'information virtuelle concernant le Parc Chauveau.

Aussi, concernant la rue Careau, Mme Despins indique que les comptages ont été effectués à l'automne pour les comparer à 2013 et il y a effectivement une augmentation du débit, mais pas de la vitesse. D'autres comptages ont été réalisés au printemps et elle viendra nous présenter les solutions envisagées sous peu.

Mme Véronique Dallaire indique que le projet de pelouse écologique est lancé et la Ville offre des formations gratuitement aux citoyens pour la transition vers une éco-pelouse. Ces formations auront lieu les 6 et 14 juin. Deux autres dates sont déjà complètes. À cet effet, M. Patrice Côté souligne que la pelouse a été coupée dans certains parcs alors que la Ville suggère de ne pas tondre la pelouse en mai. Mme Véronique Dallaire s'informerait à cet égard.

De plus, Mme Dallaire souligne qu'un autre projet de construction résidentielle sur l'Ormière demande un changement de zonage, mais que ce projet concerne le conseil de quartier de Des Châtel. Pour information, cela sera débattu au conseil de quartier du 7 juin prochain.

23-05-8 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question n'est soulevée.

23-05-9 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

■ Correspondance

Mme Jacinthe Dion Côté et son conjoint ont réitéré leur souhait de participer aux projets qui pourraient être mis en place par le conseil de quartier.

M. Guy Lapointe a fait part de sa démission par courriel plus tôt la semaine dernière pour des raisons personnelles. Le conseil accepte sa démission.

■ Trésorerie

Les modifications concernant les administrateurs ont été effectuées au Registre des entreprises du Québec. Des frais de 38 \$ ont été acquittés par Mme Dominique Tremblay.

RÉSOLUTION 2023-CA-16

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Marrie Merriault, il est unanimement résolu de rembourser la somme de 38 \$ à Dominique Tremblay pour la mise à jour des informations au Registre des entreprises du Québec.

Étant donné que la séance de ce soir dépassera deux heures, il est convenu de payer le tarif de 105 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

RÉSOLUTION 2023-CA-17

Sur une proposition de Mme Dominique Tremblay, appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 105 \$ à Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

23-05-10 DIVERS

▪ Séance préparatoire avant la rencontre du 12 juin 2023

Lors de la prochaine séance du 12 juin prochain, il y aura une consultation publique, soit un projet omnibus du parc Frontenac. Le conseiller en urbanisme en charge du dossier souhaite discuter avec les membres du conseil de quartier préalablement à la rencontre afin de leur donner plus d'information. Les membres du conseil seront donc présents 30 minutes avant la rencontre.

▪ Formation pour les nouveaux administrateurs le 6 juin 2023 à 19h

À titre de nouvelle administratrice, Mme Carolyne Hamel est inscrite à la formation du 6 juin prochain.

23-05-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de M. Patrice Côté, dûment appuyée par Mme Dominique Tremblay, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 21h20.